



Quels sont les motifs de refus

Par **buldo**, le **19/02/2014 à 18:48**

Le poste de reclassement se situe dans une autre entreprise a 5 km de plus que mon ancienne entreprise rien de très méchant.
Je voulais savoir quels sont les motifs pour ne pas avoir un refus abusif.
Actuellement mon statut est préparateur de commande avec un coefficient de 128 et un salaire brut de 1700 euros avec prime ce qui me fait 1600 net.
Le poste de reclassement est agent administratif avec coefficient de 115 et un salaire brut de 1760 sans prime.
Merci pour toutes vos réponses

Par **moisse**, le **19/02/2014 à 19:01**

Bonjour à vous aussi,
Encore faut-il avoir le contexte de ce reclassement.
S'agit-il d'un contexte économique, ou d'un reclassement suite à une inaptitude médicale..?